

CENTRE DES ARTS DE LA SCÈNE



ATELIER THEATRE FORMATION 3 H / SEMAINE

Concept	Ateliers de pratique théâtrale.
Organisation	Enseignement de 100 heures . Les cours ont lieu un soir par semaine de 19h à 22 h.
Pédagogie	Formation diversifiée : Théâtre, interprétation, improvisation, travail vocal, diction, ...
Spectacle	En fin d'année, les étudiants présentent un spectacle dans un théâtre partenaire de l'Ecole.
Enseignants	L'équipe des enseignants est composée de personnalités du monde du spectacle (metteur en scène, acteurs, réalisateurs, ...)
Public concerné	Tous publics.
Durée	De fin septembre à fin juin. Les étudiants bénéficient des vacances scolaires.

* * *

PRESENTATION

DEFINITION

Le Centre des Arts de la Scène met en place un atelier de pratiques théâtrales de 100 heures.

Débutants, amateurs ou passionnés confirmés chacun peut trouver dans les modules de formation proposés une réponse à ses attentes et à son désir de monter sur scène.

Pour préserver un enseignement de qualité le nombre de participants par classe est limité.

PROGRAMME

L'enseignement se déroule sous la forme d'ateliers, durant lesquels l'étudiant est mis en situation pratique.

L'apprentissage s'effectue de manière progressive par transmission de savoir. Le programme comporte une diversité de matières :

Interprétation : Maîtrise des différents moteurs de l'interprète et des bases de la construction du personnage.

Improvisation : Développement de l'imaginaire, de l'autonomie et de la création. . Sensibilisation à l'espace, au rythme, au corps et à sa dynamique.

Jeu - Texte - Théâtre : Exploration des différents registres de jeu à travers la découverte des textes du répertoire (théâtre classique et contemporain, scénario).

Voix – Diction : Exploration de l'identité vocale à travers des exercices qui visent à développer : l'émission sonore, la respiration, le rythme et l'affirmation de la voix parlée.

DEROULEMENT

Le cursus se compose de trois trimestres. Chaque trimestre permet d'aborder un style de jeu et un registre théâtral différent. Le programme pédagogique tient compte de l'expérience de chaque participant.

SUIVI

Un bilan individuel de fin de formation est réalisé par les enseignants. Il permet de guider et d'accompagner les stagiaires dans leur démarche d'apprentissage.

SPECTACLES

REPRÉSENTATION

Trois présentations publiques ponctuent le temps de formation. Ces spectacles, ouverts au public, ont lieu soit dans notre établissement, soit dans l'un des théâtres partenaires de l'Ecole.

RYTHME SCOLAIRE

EMPLOI DU TEMPS Les cours se déroulent un soir par semaine de 19 h à 22 h. Les ateliers ont lieu tous les soirs de la semaine du lundi au vendredi.
La formation débute fin septembre et se termine fin juin.

EQUIPE PEDAGOGIQUE

ENSEIGNANTS L'équipe pédagogique est composée d'artistes professionnels confirmés (comédiens, metteurs en scène, cinéastes, ...) dont l'enseignement s'inscrit dans une ligne pédagogique homogène.

LIEU D'APPRENTISSAGE

LIEU Les cours se déroulent dans les locaux du Centre des Arts de la Scène : 41, rue Bargue –75015 Paris.

Les salles de cours sont équipées de matériel pédagogique et artistique performants (pianos, bibliothèques, salle de spectacle, costumes, régie son et lumière ...)

MODALITES

**INSCRIPTION
ADMISSION** Pour participer à nos formations, merci de retourner la fiche de renseignements dûment complétée.

Dès réception, nous vous inviterons à une séance découverte. Lors de cette séance nous formons les groupes qui travaillent ensemble durant l'année.

L'inscription peut se faire à tout moment de l'année.
Renseignements et inscriptions : **01-45-66-99-83**
Par mail : **info@centredesarts.net**

**FRAIS DE
SCOLARITÉ** Le Centre des Arts de la Scène est un établissement associatif, toutefois, les élèves doivent s'acquitter d'une partie du montant des frais de scolarité.

La participation aux frais de scolarité s'élève à 72 euros mensuels pour environ 100 heures d'enseignement, soit 650 euros pour l'année scolaire et 50 euros de frais d'assurance et d'inscription. Le règlement peut s'effectuer de manière mensuelle ou trimestrielle.

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h
CDAS : **41, rue Bargue-75015 Paris**